



**Déclaration de Christian MATHIS au nom du CCAS à la conférence nationale  
des retraités de la fédération CGT Équipement-Environnement  
à la Rochelle du 21 au 23 octobre 2013**

Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel du Comité Central d'Action Sociale que je représente en l'absence de son président Christian MAHUT retenu à Paris et, qui regrette de ne pouvoir être parmi vous à la Conférence Nationale des retraités CGT dans cette belle ville de la Rochelle.

La politique menée par les gouvernements successifs, sur le gel des salaires mais aussi sur les pensions des retraités est intolérable, je prendrais pour exemple la revalorisation des pensions des retraités.

Faire payer la dette publique sur le dos des travailleurs et des retraités est inadmissible alors qu'il serait nécessaire d'augmenter leur pouvoir d'achat pour relancer l'économie, à cet égard la CGT revendique un niveau minimum de salaire et de pensions de 1700 € brut mensuel.

Mais notre ministère n'est pas en reste sur l'application de cette rigueur budgétaire qui pour la deuxième année consécutive, va amputer le budget de l'action sociale de près d'un 1 million d'euros.

Au niveau de la fonction publique le budget de l'action sociale inter- ministérielle est prévu avec une baisse de 10% dans le projet de loi de finance 2014 ( soit 16 à 20 millions d'euro ) ce qui remet en cause le versement de certaines prestations individuelles aux fonctionnaires actifs et retraités.

Depuis des années les membres du CCAS interpellent l'administration sur la situation de nos retraités à savoir l'accès aux prestations auquel ils peuvent prétendre, les réponses données sont toujours identiques, "manque de moyens", pas de fichier, mais tout cela révèle plutôt la volonté des décideurs politiques de ne pas répondre aux besoins sociaux.

Les représentants CGT au CCAS à plusieurs reprises, ont été force de proposition sur l'application de la circulaire de 1999 définissant l'action sociale en faveur des retraités

mais nous subissons toujours un refus de notre ministère, c'est pourquoi pour faire échec à cette injustice et rétablir le droit, toute la CGT doit être mobilisée et c'est suite à une réunion entre les Fédérations syndicales et le ministre en date du 8 octobre, celui ci c'est engagé à recevoir l'intersyndicale et les membres du CCAS au plus tôt, allons nous voir enfin une avancée.

La CGT revendique un budget de l'action sociale porté à minima à 3% de la masse salariale des salaires et pensions, bien que cette demande soit à ce jour toujours restée lettre morte, les représentants CGT au CCAS continuent et continueront d'interpeller notre administration sur ce sujet.

Depuis 1 an le CCAS avec l'ensemble des fédérations syndicales, demandent à être reçues par nos deux ministres de tutelle, pour obtenir des garanties sur le devenir de l'action sociale ministérielle, avec un budget qui permette de répondre aux besoins sociaux des actifs et retraités.

Mais sachez-le camarades, la CGT continuera de mener le combat contre cette politique injuste et réductrice qui vise à paupériser une partie de la population pour qu'une élite continue elle, de ce vautrer dans une opulence révoltante.

L'action sociale de proximité est représentée dans les services par les Comités Locaux d'Action Sociale qui sont chargés de mettre en œuvre les actions collectives en faveur des actifs et retraités dans les domaines de la santé, du budget et, de l'entraide, pour ne citer que ceux là, et de veiller aux versements des prestations individuelles en donnant l'information aux ayants droit.

Les retraités ont toutes leurs places au sein de ces comités locaux pour permettre une prise en compte de leurs besoins sociaux.

La réalité d'aujourd'hui nous montre que les retraités sont de moins en moins pris en compte par les CLAS et le service social, du fait des réorganisations successives et du manque d'informations.

Pour preuve le bilan des aides financières de 2012, qui fait apparaître que peu de retraités ont pu bénéficier d'une aide matérielle de la part des CLAS.

Des négociations sont en cours entre les fédérations syndicales et l'administration, pour consolider les CLAS et leur donner les moyens d'accomplir leurs missions envers tous. Sans ces garanties l'existence et la pérennité des CLAS seraient menacées.

Voilà camarades, je vais ainsi terminer mon intervention en vous souhaitant à tous encore un long chemin syndical à la CGT, vive la Conférence nationale des retraités et vive la CGT.